



# Technicentre Rhône alpes

UO Vénissieux

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## Compte rendu de la DCI du 25 septembre

Le 22 septembre, **SUD-Rail** a déposé une Demande de Concertation Immédiate (DCI), comme nous nous y étions engagé en DP, sur l'absence de Notation d'Aptitude Complémentaire (NAC).

En effet, alors qu'il manque plusieurs Qualif C, que des qualif D vont partir en mutation ou en retraite d'ici la fin de l'année, la direction avait refusé lors de la réunion DP de **SUD-Rail** d'organiser une NAC en automne. Donc nous avons posé cette DCI. A chaque fois qu'un qualif D part, il doit être noté un agent de la qualif C à la D et donc ensuite noter un agent de la qualif B à la C.

Lors de cette DCI, la direction est consciente qu'il manque deux agents à la qualif C au service logistique...mais ne veut pas les noter immédiatement et propose une compensation par des primes. Aucune autre proposition **pour le manque de qualif C et D ni à l'atelier ni au service logistique.**

Pourtant selon l'article 9 du chapitre 6 du statut il est bien spécifié que « lorsque la liste d'aptitude est épuisée (...) le notateur (la direction) fait procéder à une notation complémentaire »

**Ben, la direction s'en fout et passe outre!**



De plus la direction anticipe la réorganisation avec la fusion de Clermont qu'elle fera peut être et supprime en septembre 2017 un poste à la qualif D aux rames pour le requalifier en janvier 2018 à la E. Pourtant lors de la présentation du dossier de cette fusion au CER le Directeur d'établissement précisait:

« La réorganisation que nous mettons en place, ne touche pas aux périmètres des UO, ni à l'organisation en tant que telle sur le terrain de la production.

Nous sommes là très clairement, dans le REX, dans le dialogue social et dans l'écoute des remontées du terrain. » La réalité est tout autre, c'est même diamétralement opposé.

Les promesses que fait la direction sur 2 postes de qualif C au SL en compensant par des primes à partir de novembre 2017 jusqu'à février 2018 (puis nomination à la qualif C) n'est pas honnête sur plusieurs points

- les postes sont vacants depuis juillet 2017 et non novembre 2017
- l'ancienneté de la qualification C pour l'accès au 2eme niveau de la qualif C sera amputée de 7 mois
- la réorganisation prévue au SL et à l'atelier rame supprimeront quelles qualif?

**SUD-Rail n'est pas d'accord avec ces propositions, et posera donc un préavis de grève afin que la direction entende bien le mécontentement des cheminots de Vénissieux et qu'elle revoit sa copie!**